

Mercredi 25/06/2008

Économies à l'Assurance-maladie : le plan suscite une tempête

Le directeur de la Cnam (assurance-maladie) a proposé hier un plan d'économies pour réduire le déficit de la Sécurité sociale, ce qui a provoqué une avalanche de critiques et de réactions indignées.

remboursement par la Sécurité sociale des médicaments « à vignette bleue » (dits « de confort ») pour les malades en affection longue durée (ALD), le reste étant « transféré aux organismes complémentaires » (mutuelles ou assurances privées).

Ces malades atteints de pathologies lourdes comme le diabète ou le cancer sont 7,7 millions en France. Ils sont remboursés à 100 % et M. van Rookeghem a aussi souhaité que la Sécurité sociale favorise l'accès à cette catégorie, attendant 250 millions d'économies au total sur ce secteur.

Le gouvernement doit trancher « vers le 15 juillet », a indiqué le ministre de la Santé Roselyne Bachelot. Son collègue du Budget Eric Woerth a rappelé qu'il n'y avait « aucune remise en cause du remboursement à 100 % des affections longues durées ».

Syndicats de salariés (CGT, CFDT, Unsa, etc.) de médecins libéraux (CSMF, MG-France), partis de gauche et associations de

malades ou de handicapés (AFD, Ciss, Fnath) ont très vivement réagi à ces propositions jugées « choquantes », « scandaleuses » ou « inacceptables ». La CFDT et le collectif d'usagers de la santé Ciss voient dans une baisse de la prise en charge des malades chroniques une remise en cause du principe de « solidarité » qui régit la protection sociale en France. La CFE-CGC dénonce une « étape supplémentaire du désengagement de l'Etat », menée « sans aucun débat ».

Le PS dénonce "une logique de déremboursements massifs"

Alors que le PS dénonce « une logique de déremboursements massifs », la CGT juge les propo-



Le remboursement de certains médicaments va être baissé de 100 % à 35 %.

(Photo archives NR)

sitions du directeur de la Cnam d'autant plus « insupportables » qu'il est déjà « de plus en plus difficile de se soigner du fait de la multiplication des forfaits, des franchises et des dépassements

lation. « On parle beaucoup de rogner sur les dépenses et on ne parle jamais des recettes. Or, tous les experts s'accordent pour dire que les dépenses de santé ont vocation à augmenter d'un point-un point et demi au-dessus du PIB », a déclaré le président du principal syndicat de médecins libéraux (CSMF), Michel Chausang. « Il y a peut-être des recettes à aller chercher ailleurs qu'en taxant exclusivement le travail. Aujourd'hui, il y a des gens qui vivent très bien par des revenus autres que ceux du travail », a déclaré le président de l'Association française des diabétiques (AFD), Gérard Raymond.

Au delà, M. Rookeghem attend près d'un milliard d'euros d'économies sur les tarifs de certains médicaments, dont des génériques, ou produits de santé, et d'une diminution des tarifs de radiologie et biologie médicale. Il entend aussi limiter les prescriptions de transport (ambulances) ou d'arrêts maladies.